



FORMATION POST-GRADE D'ASSISTANTE DENTAIRE EN MEDECINE VETERINAIRE (ADMV)

Conditions générales

- Inscriptions
 - L'inscription au cours n'est valable qu'une fois la totalité des frais de cours payée
- Exceptions
 - Exceptionnellement, les frais de cours peuvent être échelonnée en 4 mensualités de 1350.- CHF. Prière de s'adresser à l'organisateur du cours
 - Si un participant ne se présente pas au cours ou stoppe la formation en cours de route, la totalité des frais de cours sera redevable
- Assurance
 - L'assurance est de la responsabilité de l'employeur. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de dommage au matériel (Instruments, Appareils, ...)
- Conditions de ristourne
 - En cas de désistement jusqu'à 3 mois avant le cours, une participation de 200.- sera due et le reste ristourné
 - En cas de désistement jusqu'à 2 mois avant le cours, la moitié des frais de cours sera due et le reste ristourné
 - En cas de désistement jusqu'à 1 mois avant le cours, 20% des frais sera du et le reste ristourné
 - En cas de désistement moins d'un mois avant le cours, aucune ristourne ne sera accordée